

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT AVEYRON
COMMUNE DE MANHAC

Séance du 11 septembre 2026

Date de convocation

04/09/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre d'absents excusés : 3

Nombre de pouvoirs : 3

L'an deux mil vingt-six, le onze septembre, à vingt heures quinze,
Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de
Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

M. Nicolas BOUTONNET été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard,
COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE
Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, TARROUX Candy.

Absents excusés : POUGET Joël procuration donnée à Bernard CALMELS,
THERON Camille procuration donnée à TARROUX Candy, VABRE Philippe
procuration donnée à BOUTONNET Nicolas.

DEL2026-50**Décision modificative n°1 Budget Principal et Budget Assainissement**

Monsieur le Maire indique au conseil que la commune de Manhac a engagé actuellement des travaux d'assainissement dans le bourg, nécessitant un financement anticipé en attendant le versement du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). De plus sur le budget assainissement il a fallu vidanger des stations d'épurations.

Afin de couvrir ces dépenses dans l'attente du remboursement prévu dans un délai de deux ans, il est proposé d'accorder un prêt remboursable du budget principal au budget annexe assainissement de 82 100 €.

C'est pourquoi une décision modificative du budget prise doit être prise.

Dm1 pour le budget Principal

crédits	Désignation	Diminution sur crédits Augmentation sur	
		ouverts	ouverts
	D 231 : Immobilisations corporelles en cours	82 100.00 €	
	TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	82 100.00 €	
	D 27638 : Créances sur autres établissements publics		82 100.00 €
	TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières		82 100.00 €

Dm1 pour le budget assainissement

Désignation crédits	Diminution sur crédits	Augmentation sur
	ouverts	ouverts
D 622 : Rem. d'intermédiaires et honor..		9 500.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		9 500.00 €
D 023 : Virement à section investis.	12 100.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	12 100.00 €	
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.		70 000.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		70 000.00 €
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		2 600.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		2 600.00 €
R 021 : Virement section exploitation	12 100.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	12 100.00 €	
R 16871 : Remb. emprunts souscrits par la collectivité de rattachement		82 100.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		82 100.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
Décide :

- **D'approuver** les présentes décisions modificatives.

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS

Nicolas BOUTONNET



Certifié exécutoire par affichage le 14/09/2026 et envoi à la
Préfecture